



CONSTRUCTION

Composante d'une pumptrack asphaltée

L'aménagement d'une pumptrack comporte les caractéristiques minimales suivantes :

- Largeur de la piste de 1100 mm à 2000 mm minimum en tout point
- Hauteur des bosses entre 300 et 1000 mm
- Différence de dénivelé ne dépassant pas 2000 mm
- Surface asphaltée
- Bosses fabriquées de façon à pouvoir accueillir un maximum d'équipement (vélo, trottinette, planche à roulettes) sans compromettre l'expérience
- Pente minimale de 2 % pour le drainage de la surface du parcours
- Au moins un point d'accès au parcours asphalté

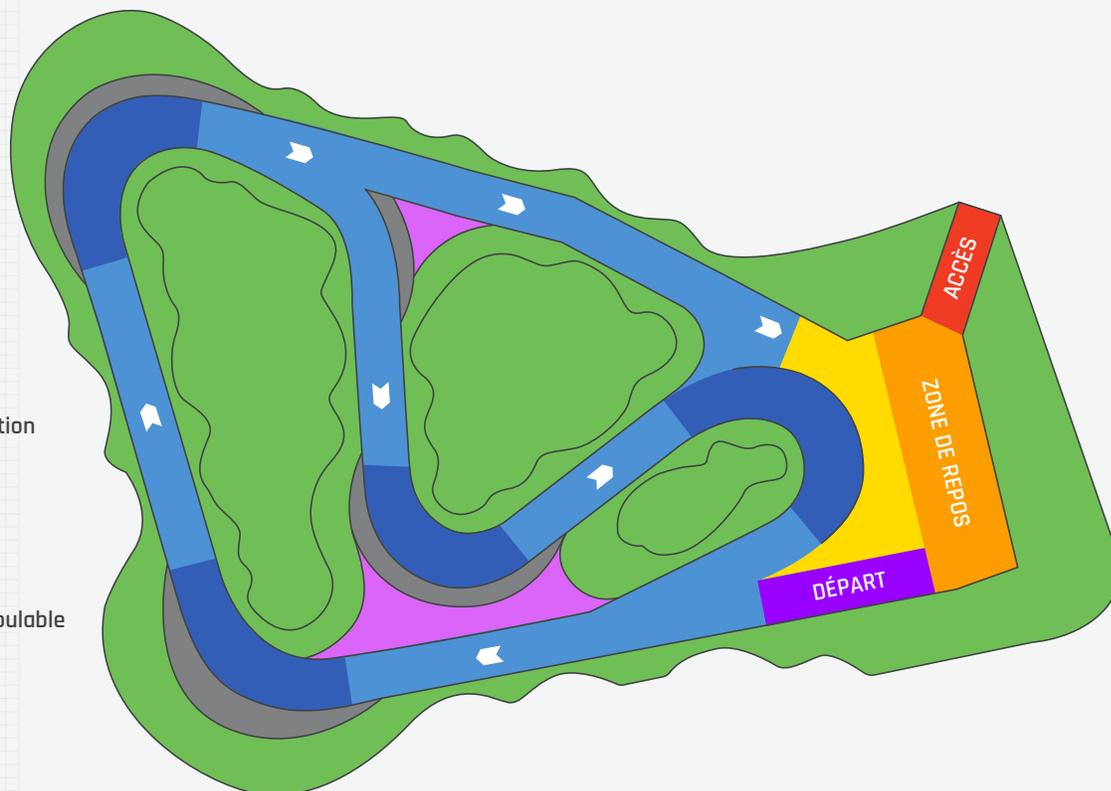
BUTTES DÉPART

- Accès
- Zone de repos
- Sortie ou transition
- Zone de départ

VIRAGE

- Virage
- Dessus (deck)
- Terrassement roulant

- Ligne
- Terrassement





Composante d'une pumptrack asphaltée

ZONE DE TRANSITION/SORTIE

Cette zone permet aux usagers de pouvoir s'introduire sur la pumptrack ou de s'en extraire en toute sécurité. Elle se trouve généralement à proximité de la zone de repos.

DRAINAGE

Le type de drainage dépend du type de sol sur lequel la pumptrack sera construite :

- Puits sec : option la plus simple et la moins coûteuse (sable ou terrain avec forte capacité d'absorption de l'eau).
- Installation de tuyaux d'écoulement dans un canal ou raccordement au réseau des eaux pluviales (terrain en glaise ou trop étanche).
- Bassin de sédimentation ou de décantation.

